



LETTRE A LIRE EN FAMILLE



L'accueil de loisirs, le **Mercredi** « Jeunes de Saint Médard » 2025/2026

Aujourd'hui, nous offrons une variété d'activités de loisirs, permettant aux jeunes de trouver ce qu'ils aiment faire après l'école ou pendant les vacances. Notre espace de lecture, avec sa collection de livres et de bandes dessinées, la table de ping-pong, les jeux de société, et les Duplo éparpillés dans le forum, est un régal pour les yeux, même s'il est un peu moins agréable à ranger. Sans oublier le baby-foot, toujours populaire, et surtout la grande cour où règne une ambiance de jeu et de sport, comme le football et le tennis. C'est un lieu où l'imaginaire sans limites des jeunes crée un environnement propice au plaisir, sans être interrompu par la sonnerie de l'école, un moment précieux entre amis. Notre maison est aussi un repère où les enfants se sentent libres de ne rien faire, simplement prendre le temps de ne rien faire.

THEME : LES INDIENS ET LES COW-BOYS DANS LA BANDE DESSINEE

Pendant l'année (1^{er} trimestre) nous serons transportés dans l'Ouest américain, un univers où se mêlent aventures et cultures, à travers le thème captivant des Indiens et des cow-boys. Des séries emblématiques comme "Lucky Luke" ou "Yakari", illustrent ce monde où paysages désertiques et grandes plaines servent de décor à des récits riches en couleurs et en émotions. Des personnages inoubliables, tels que Lucky Luke et son cheval Jolly Jumper, ou les Dalton, Yakari, petit tonnerre, grand aigle, ajoutent humour et dynamisme, tandis que des représentations plus nuancées des cultures amérindiennes offrent une vision éducative et respectueuse. Ces histoires, à la fois ludiques et instructives, abordent des thèmes universels comme l'amitié et la justice, tout en permettant aux enfants de découvrir des aspects historiques et culturels. Ainsi, les bandes dessinées sur les Indiens et les cow-boys ouvrent une fenêtre sur un monde où l'imaginaire et l'aventure captivent les jeunes esprits, les invitant à explorer et à rêver.

Inscription à l'accueil de loisirs « Jeunes de Saint Médard »

ATTENTION : l'accueil des mercredis est limité et avant tout proposé aux enfants qui viennent régulièrement à l'accueil de loisirs, ainsi qu'aux fratries.

ADHERER A NOTRE ASSOCIATION

Pour participer aux activités des « Jeunes de Saint Médard » pour l'année 2025-2026, il est **obligatoire d'adhérer** à l'association de **5€** pour les moins de 20 ans.
En devenant adhérent, vous pourrez vous inscrire aux mercredis.

Pour une inscription complète à l'accueil de loisirs du mercredi il nous faut :

- Une adhésion **complète** c'est un dossier rempli avec les documents demandés + 5€.
- La fiche « **MERCREDI** inscription trimestrielle complétée » (**7€ la demi-journée ou 14€ la journée** jusqu'au 31 décembre 2025).
- Au besoin la Fiche **PEDIBUS** MERCREDI 2025-2026 » (uniquement pour les enfants de Buffon et Brossolette qui prennent le Pédibus du mercredi).

MODALITES DE PAIEMENT

Tous les règlements se font uniquement par **chèque**. Chaque chèque doit correspondre à une inscription spécifique. Pour faciliter la comptabilité, préférez un chèque par enfant et par inscription. Évitez les chèques globaux « adhésion + mercredis ». Vous pouvez inscrire les informations correspondantes à l'arrière du chèque (merci de préciser cela derrière ainsi que le nom de l'enfant si différent).

HORAIRES D'OUVERTURE

Pour tous les enfants : L'accueil de loisirs est ouvert de 8h00 à 19h00 le mercredi.

Horaires spécifiques

- **Enfants de 3 ans** : Accueil à partir de 8h00 à l'école Sœur Rosalie

Collégiens : Accueil dès la fin des cours.

Activités de la journée

- **9h45** : Sensibilisation au thème de la journée pour tous les enfants.

- **13h30** : Pédibus des enfants des écoles Buffon et Brossolette.

- **13h45** : Début des activités intérieures ou des grands jeux en groupe.

- **17h15 à 19h00** : Début d'arrivée des parents

- **17h30** : Les collégiens peuvent partir.

- **19h00** : le centre de loisirs ferme ses portes

MERCREDIS POUR LES ENFANTS DE 3 ANS

Les enfants de **3 ans** sont accueillis à l'école **Sœur Rosalie** dès 8h00. Ils ne sont pas accueillis pendant les vacances scolaires.

MERCREDIS POUR LES ENFANTS DE 4/6 ANS

Les enfants de **4 à 6 ans** sont accueillis à la Maison des Jeunes de Saint Médard dès 8h00. Seuls les enfants de 4 ans autonomes aux toilettes et ne faisant plus la sieste peuvent participer.

MERCREDIS POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET PLUS

Les enfants de **6 ans et plus** sont accueillis à la Maison des Jeunes de Saint Médard et répartis par tranche d'âge : 6/8 ans, 8/11 ans et collégiens.

LES ACTIVITES DES ASSOCIATIONS EN LIEN AVEC LA MAISON

De 10h15 à 11h30, l'association de **karaté** « EKDP » propose aux enfants de 7 ans et plus la pratique du Karaté-Do pendant l'accueil du mercredi. Plus de renseignement sur ekdp.fr

COLLEGIENS

Les collégiens sont accueillis dès la fin des cours. Nous proposons des activités pour développer leur autonomie et des sorties extérieures. Les collégiens peuvent partir seuls à partir de 17h30.

- UN GRAND MERCI POUR VOTRE CONFIANCE -



MERCREDI INSCRIPTION du 03 septembre au 17 décembre 2025

Si votre enfant vient régulièrement à l'accueil de loisirs de la MJSM, merci de bien vouloir régler par chèque. Nous pouvons prendre plusieurs chèques et les encaisser en différés. Pour ceux qui rencontrent des difficultés financières, retournez-nous ce papier en nous indiquant que vous réglerez plus tard. Nous pouvons si besoin éditer des devis et factures pour des aides sociales.

Participation financière jusqu'au 31/12/2025 : **7€ par enfant la demi-journée**

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour toute l'année 2025-2026 ? (Seulement si cela est récurrent)

OUI ☐

NON ☐

Dans ce cas, les demi-journées choisies seront reportés automatiquement sur le trimestre suivant

Septembre

Mercredi 03	☐ Matin	☐ Après-midi
Mercredi 10	☐ Matin	☐ Après-midi
Mercredi 17	☐ Matin	☐ Après-midi
Mercredi 24	☐ Matin	☐ Après-midi

Octobre

Mercredi 01	☐ Matin	☐ Après-midi
Mercredi 08	☐ Matin	☐ Après-midi
Mercredi 15	☐ Matin	☐ Après-midi

Novembre

Mercredi 05	☐ Matin	☐ Après-midi
Mercredi 12	☐ Matin	☐ Après-midi
Mercredi 19	☐ Matin	☐ Après-midi
Mercredi 26	☐ Matin	☐ Après-midi

Décembre

Mercredi 03	☐ Matin	☐ Après-midi
Mercredi 02	☐ Matin	☐ Après-midi
Mercredi 17	☐ Matin	☐ Après-midi

Merci d'entourer ou cocher vos choix

et de bien indiquer le nom de l'enfant à sur la 2ème page.

Le total de demi journée est de :

Soit un montant total de :

Bien vivre sa journée du mercredi à l'accueil de loisirs de la Maison des Jeunes :

- **Montrer son plus beau sourire à l'accueil** : Un sourire, c'est comme un bonjour chaleureux de cow-boy, ça commence bien la journée .

- **Avoir un sac à dos avec son repas et une gourde** : Comme un vrai indien préparé pour une journée dans les plaines, votre enfant doit avoir tout ce qu'il lui faut pour rester énergique et hydraté

- **Prévenir par mail si une autre personne que vous vient chercher votre enfant** : Pour éviter toute confusion, comme un shérif qui sait toujours où sont ses adjoints.

- **Respecter les horaires** : De 8h00 à 9h45 pour l'accueil du matin, une transition pour le repas de 11h30 à 13h45, et le soir de 17h15 à 19h00. Les horaires sont comme les lois du Far West, il faut les respecter pour que tout se passe bien.

- **Prévoir un plan B en cas de retard** : Les animateurs, comme les cow-boys après une longue journée, terminent leur travail à 19h00. En cas de perturbation de métro ou autre, merci de nous prévenir au **01 43 31 44 84**. Un bon cow-boy a toujours un plan de secours !

- L'association EKDP propose du **karaté** le matin (plus de renseignement sur ekdp.fr)



Les enfants peuvent apporter des jouets personnels (cartes à jouer, toupie, etc....), s'ils sont une gêne au bon déroulement des activités, ils seront déposés au bureau et récupérés à 17H30.

Les objets électroniques reste à la maison.

Pour les familles nombreuses

Vous pouvez faire valoir un abattement de 50% sur le tarif du troisième enfant accueilli avec sa fratrie sur la journée.



N'oubliez pas que notre objectif est de faire en sorte que chaque enfant passe une journée inoubliable, remplie de jeux, d'apprentissages et de rires, dans un environnement sûr et accueillant.

Alors, enfiler vos chapeaux et préparez-vous pour une aventure inoubliable chaque mercredi !

Montant du chèque à l'ordre des **"Jeunes de saint Médard"** :

Nom de ou des enfant (s) :

Prénom de ou des enfants (s) :

Ecole :

Classe :

Adresse Mail :

Date : Signature :

Jeunes de Saint Médard

mjsm.fr -3, rue du Gril - 75005 Paris - 01 43 31 44 84 - jeunesdesaintmedard@mjsm.fr



PÉDIBUS LES MERCREDIS 2025-2026

Fiche ENFANT MERCREDI à l'accueil de loisirs "Jeunes de Saint Médard"

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Date de naissance :

Ecole et classe fréquentées :

.....

PHOTO

Tu as le droit de

- Sourire
- Tirer la langue
- Faire une grimace



Merci d'entourer ou cocher votre école

☐ Ecole **BUFFON**
13h30

☐ Ecole **BROSSOLETTE**
13h20



Je soussigné (e) autorise mon enfant
à venir et participer aux activités de l'accueil de loisirs de 13h30 à 19h00 et autorise les
animateurs de la Maison des Jeunes de Saint Médard à le récupérer à la sortie de l'école les
mercredis :

Maternelle ☐
(Buffon)

Primaire ☐

Si votre enfant est absent, merci de nous prévenir par mail au plus tard le jour même avant
10h00

Date : Signature :



Les Jeunes de Saint Médard

Association de loi 1901 à but non lucratif

Maison des Jeunes de Saint Médard

3 rue du Gril

01 43 31 44 84

mjsm/pourlesjeunes.fr

jeunesdesaintmedard@mjsm.fr

CAMPAGNE DE DONS 2025



Ce tract et cette information peuvent être diffusés au plus grand nombre

En 2025, votre don permettra à l'association de :

Accueillir davantage d'enfants et de jeunes de notre quartier dans des **projets** et à l'**Accueil de loisirs**

- Promouvoir et soutenir l'emploi et la **formation d'animateurs** pour accueillir, encadrer et écouter les jeunes
- Renforcer **notre accueil** pour les collégiens du quartier
- Constituer une caisse de solidarité

L'association les « Jeunes de saint Médard » est agréée par le ministère de la jeunesse et sports au titre de la Jeunesse et de l'éducation populaire.

Point sur les finances de l'association

En 2023, les recettes et les dépenses de l'association sont réparties comme suit :
Sur un chiffre d'affaire de 326 940 euro :

RECETTES

Participation des familles	54,19%
Subvention PS - CAF	29,10%
Appel à projet CAF	
Aide à l'emploi et à la formation	4,02%
Dons et aide	6,42%

DEPENSES

Alimentation - Goûter	2,38%
Fournitures administratives	0,18%
Activités pédagogiques	3,85%
Charges locatives	5,07%
Transport	0,72%
Affranchissement - Télécom	0,26%
Salaires , traitement, charges	86,04%
Adhésions, cotisations et divers	0,14%
Formations des bénévoles	1,36%

Conditions de déductibilité du don

De par ses statuts, l'association « Les Jeunes de Saint Médard » est reconnue comme une association d'intérêt général à caractère socio-éducatif. Le don moyen (120 euro) et le nombre de donateurs ont été sans différences notables en 2024. Pour les personnes physiques, 66% de votre don sera restitué par l'administration fiscale sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable en septembre 2025. Pour les entreprises, merci de nous contacter. Un reçu fiscal (modèle CERFA) vous sera délivré par l'association pour votre déclaration de 2025.

TALON- REPONSE

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal.....Ville.....

Téléphone (facultatif) :

Adresse mail (facultatif).

Déclare faire don de euro à l'association «Les Jeunes de Saint Médard ».

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « Les Jeunes de Saint Médard » et l'affranchir à l'adresse en tête de ce tract.